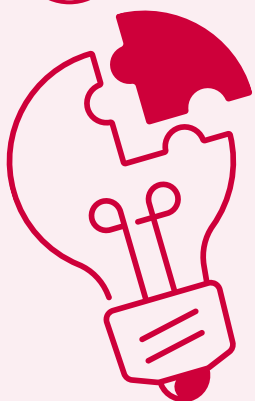


Mise en œuvre de la Coordination

4 étapes à réaliser
en amont

1



COMPRENDRE

comprendre ce qu'est la coordination

Coordonner : c'est réussir à mettre en œuvre les compétences et les attentes de chacun au profit d'un projet commun.

ENCADRER

définir

une fiche de poste

Une fiche de poste doit être définie pour encadrer les fonctions du coordonnateur, quel que soit la nature de son travail ou son statut. On y trouvera toutes les infos nécessaires à l'accomplissement de la mission.

2



3



DEFINIR

définir le temps de travail

Acter le temps de travail du coordonnateur afin que l'équipe et le coordo puissent s'organiser.

Objectif : respecter l'équilibre organisation/contenu des missions

FINANCER

définir le mode de financement du poste

Il faut prendre connaissance de toutes les possibilités de financement pour la fonction de coordination afin de la pérenniser dans le temps

4

